

Récolte de fonds chez **Quinoa** :

Note de politique générale

I. Introduction

Dans l'optique d'une recherche de cohérence entre son objet social (décliné en une vision, une mission et des valeurs) et son fonctionnement, Quinoa vise à jalonner les démarches de récolte de fonds menées pour financer ses activités et celles de ses partenaires.

En effet, accepter de l'argent d'un secteur, d'une entreprise, etc. revient à cautionner l'existence et le fonctionnement de ce secteur ou entreprise.

Par ailleurs, l'asbl est membre de la RE-EF (Récolte de fonds Ethique asbl) et, en tant que tel, est signataire du code éthique de la récolte de fonds. Ce code stipule que « l'association signataire s'engage à s'interdire de cautionner des initiatives commerciales dont les activités sont en contradiction avec son objet social » (Plus d'infos → <http://re-ef.be/>)

II. Recommandations pour la RDF

Comme à travers sa vision et mission l'asbl se positionne clairement dans une dynamique orientée vers la recherche de la justice et de la solidarité, à l'encontre de la logique du profit et de la croissance économique infinie, elle veille à récolter ses fonds dans des secteurs dont l'existence et/ou le fonctionnement :

- ne participent pas à l'exploitation des êtres humains,
- ne participent pas à l'exploitation abusive des ressources naturelles,
- ne participent pas à une détérioration abusive de l'environnement,
- ne participent pas à la production d'armes, leur transport et leur stockage,
- ne participent pas à la production, le transport ou le stockage de produits illégaux,
- n'exercent pas d'une façon ou d'une autre une influence politique abusive et non démocratique que ce soit localement ou internationalement.

Cette ligne de conduite s'applique tant à la recherche institutionnelle de fonds, qu'aux récoltes de fonds des membres. Concrètement, cela implique que :

- l'ONG invite les membres actifs dans la RDF (essentiellement les groupes de volontaires des projets internationaux) à avoir une réflexion approfondie sur la dynamique de RDF qu'ils mettent en place, notamment :
 - origine des fonds reçus : quand les membres démarchent auprès d'une entreprise, ils se posent la question du fonctionnement de cette entreprise (codes éthiques, environnementaux, etc.) et de son impact social et environnemental
 - types de produits consommables utilisés durant les activités de RDF
- l'asbl se réserve le droit de retourner un don s'il ne correspond pas à ses critères éthiques